

PV n° 33 du 8 juin 2021

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



CARNET NOIR



Serge MARTIN, Président du District, les membres du Comité Directeur, le personnel administratif et technique adressent leurs plus sincères condoléances à Lylian HERNANDEZ, ancien membre de la Commission Technique du District, ainsi qu'à toute sa famille pour le décès de son fils, Anthon.

INFORMATIONS GENERALES

STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR :

Le Règlement Intérieur du District ainsi que les Statuts ont été modifiés (**modifications en violet**) et seront soumis à l'approbation des clubs à l'Assemblée Générale du 19 juin prochain. Aussi, ils sont actuellement consultables, en page d'accueil, sur le site du District.

INSCRIPTION COUPE DE FRANCE 2021/2022

L'inscription, pour la Coupe de France Edition 2021/2022, est désormais ouverte.

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral ou Régional (L1 – L2 – National – N2 – N3 – R1 – R1 et R3)

Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : 15 juin 2021
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2020/2021 ont été pré-engagés pour la saison 2021/2022.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2021/2022
2. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
3. Sur la ligne correspondant à la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord » (ou « Refus » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2021/2022
2. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
4. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « pré-engagement ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion. Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires, contacter le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DES CLUBS DE FOOTBALL DU LOT
ORGANISÉE PAR LE CLUB « CAZALS/MONTCLERA »
A GINDOU, SALLE DU CINEMA, LE SAMEDI 19 JUIN 2021 A 9 h 30.
(A 9 h, ACCUEIL DES CLUBS)**

ORDRE DU JOUR :

Accueil des clubs, émargement et vérification des pouvoirs.

OUVERTURE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE par le Président du DISTRICT :

- Allocution de bienvenue de Mme Mireille FIGEAC, Présidente de la Communauté de Communes Cazals-Salviac, Maire de Gindou ,
- Allocution de M. Laurent ALAZARD, maire de CAZALS,
- Allocution de M. Guy THEULET, maire de MONTCLERA,
- Allocution du président du club « CAZALS/MONTCLERA »
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 novembre 2020 (Pv n° 20 du 8 décembre 2020).

OUVERTURE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- Modification des statuts du District et du Règlement Intérieur,
 - ➡ Vote
 - ➡ Résultats

Clôture Assemblée Générale Extraordinaire

REPRISE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Mot du Président,
- Examen du vœu présenté par le club Football Club Lalbenque,
- Cooptation de M. Philippe POLOMSKI au Comité Directeur du District suite à la démission de Mme Emma BESSIERES,
 - ➡ Vote
 - ➡ Résultats
- Présentation du budget prévisionnel,
- Remise des récompenses,
- Questions diverses,
- Allocution des personnalités.

CLÔTURE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Verre de l'amitié.

Repas pour les personnes inscrites



POUVOIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES CLUBS

**DU SAMEDI 19 JUIN 2021 à 9 h 30
à GINDOU, salle du cinéma.**

Numéro affiliation du club :

Le bureau du club de :

Donne pouvoir à M. (ou Mme).....

Numéro de licence

Pour le représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des clubs.

Signature du Président

Cachet du Club

Rappel art. 12.3 des Statuts du District du Lot de Football : « s'ils ne sont pas Présidents de leur association, les délégués doivent être munis d'un pouvoir de celle-ci, Pouvoir signé du Président. Un délégué ne peut représenter, au plus, que 2 associations y compris la sienne, et à condition qu'il représente déjà celle-ci. Le délégué devra être muni de pouvoirs réguliers signés de chacune de ces associations. Chaque club ne pourra déléguer qu'un seul représentant. En aucun cas plusieurs membres d'un même club ne pourront représenter d'autres associations. »

ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE & EXTRAORDINAIRE DES CLUBS

Elle se tiendra le samedi 19 juin 2021

à 9 h 30 à GINDOU (salle de cinéma)

Accueil des clubs, émargements et vérifications des pouvoirs : 9 h
Il est impératif de respecter les horaires.

Buffet :

Dans la limite d'1 dirigeant par club (offert par le District).

(Possibilité de repas supplémentaires payants 12€, joindre le chèque à l'inscription, à l'ordre du District).

Réponse à retourner avant le lundi 14 juin 2021 délai de rigueur.

Le club de :

Inscrit les personnes suivantes :

gratuit :

payant :

.....

Fait à LeCachet du club

Signature du Président (ou secrétaire)

COMMISSION DES FINANCES

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU SAMEDI 13 FEVRIER 2021 A 10 H A CAHORS

Présents :

IMPERIALE Laurent, Président de la Commission des Finances,
COUDERC Sabine, RAYNAL Marie-Laure, VERMANDE Claudine, CUNIAC Didier, membres de la
Commission, MARTIN Serge, Président du District.

Présents en audioconférence : BARRE Jacques, LASFARGUES Michel.

Assiste : CROS Véronique.

La séance débute à 10 h 30. Le Président ouvre la séance.

Ordre du jour : renouvellement équipementier pour 3 saisons (durée du marché du 01/01/2021 au
30/06/2024).

L'appel d'offre a été lancé à 3 équipementiers : SPORT 2000 (Run Sport), INTERSPORT, O SPORTS.
2 ont répondu : SPORT 2000 (Run Sport), O SPORTS.

Le Président ouvre les enveloppes reçues au District.

Une synthèse des réponses est présentée.

Après analyse des 2 offres, la commission des finances, à l'unanimité des présents, décide qu'aucune
décision ne peut être prise à ce jour ; les propositions des équipementiers demandant des informations
complémentaires à apporter.

En conséquence, une prochaine réunion se tiendra dès lors que les informations seront fournies.

La séance est levée à 12 h 15.

Laurent IMPERIALE,
Président de la Commission des Finances

Claudine VERMANDE
Secrétaire de séance

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU LUNDI 22 FEVRIER 2021 A 18 H 30 EN VISIOCONFERENCE

Présents :

IMPERIALE Laurent, Président de la Commission des Finances,
RAYNAL Marie-Laure, VERMANDE Claudine, BARRE Jacques, CUNIAC Didier, LASFARGUES
Michel, membres de la Commission, Serge MARTIN, Président du District.

Absente excusée : COUDERC Sabine.

Assiste : CROS Véronique.

La séance débute à 18 h 30. Le Président ouvre la séance.

Ordre du jour : renouvellement équipementier pour 3 saisons (durée du marché 2020/2021 à
2023/2024).

Le Président de la Commission revient sur la réunion du 13 février 2021 où il avait été précisé que des
informations complémentaires seraient demandées aux 2 équipementiers ayant répondu à l'appel
d'offre.

Une synthèse des informations complémentaires est présentée.

Après analyse des 2 offres, la commission des finances, à l'unanimité des présents : 6 voix pour, 1
abstention, décide que l'équipementier O SPORTS, situé 31 chemin de Chantelle, 31200 Toulouse, est
retenu en qualité de fournisseurs du District pour 3 saisons (durée du marché du 01/01/2021 au
30/06/2024).

La société SPORT 2000 (Run Sport) sera informée par courrier de la présente décision.

La séance est levée à 19 h 30.

Laurent IMPERIALE,
Président de la Commission des Finances

Claudine VERMANDE
Secrétaire de séance